MODALITES DE SELECTION DES EXPERTS-VISITEURS

Page 3 de 3

généralement, toute activité personnelle ou professionnelle en rapport direct ou indirect avec les missions de l'agence. Ils s'engagent à signaler toute modification concernant cette situation.

Tout manquement à ces dispositions entraîne le réexamen de la situation eu égard à la mission confiée.

Modalités de dépôt de candidature

Un dossier de candidature est à retirer auprès de l'ANAES (Direction de l'Accréditation, Service Experts-visiteurs), par courrier. Il est à retourner complété :

- d'une lettre de motivation manuscrite,
- d'un Curriculum Vitae détaillé,
- des titres et travaux éventuels dans le domaine de l'évaluation et/ou de la qualité,
- d'un accord et avis du directeur de l'établissement pour tous les candidats salariés
- d'un avis du président de la CME pour les professionnels médicaux des établissements de santé publics et privés.

Le dossier de candidature est à adresser en double exemplaire à :

ANAES

Direction de l'Accréditation

Service Experts-Visiteurs

159 rue Nationale

75640 PARIS Cedex 13

Tout dossier incomplet sera retourné.

Vos interlocuteurs

Michèle LENOIR-SALFATI - 01.44.24.68.58 - m.lenoir@anaes.fr Sophie DE COSMI - 01.44.24.68.62 Magalie LECLERC - 01.44.24.68.61 - m.leclerc@anaes.fr Valérie PATUROT - 01.44.24.68.30 - v.paturot@anaes.fr

la nage

Retour en haut de la page

Retour au sommaire